

### 3.3. SARAN (LOIRET) : LE SITE DE LA MEDECINERIE, FOUR A

Sébastien Jesset

#### LE SITE

Initialement baptisé « four 1 » ou « structure 1 » par J. Debal, le four A a été entièrement fouillé en novembre 1968 et fait donc partie des trois structures dégagées lors de la découverte du site avec le creusement du lac de la Médecinerie (Debal et Ferdière 1969). Par la suite, nous ignorons si le four a été démonté, détruit avec la poursuite des travaux et l'aménagement du lac, ou encore s'il a été maintenu dans la berge de la presqu'île actuelle.

- *ENSEMBLE 173.01*

#### DESCRIPTION DU CONTEXTE

Lors de la découverte, seule une partie de la chambre de cuisson de plan circulaire, semblait épargnée par les terrassements et fut donc fouillée (Fig. 1). Si l'on en croit le relevé et les différentes photos qui nous sont parvenues, il subsistait moins d'un demi-cercle du plan initial de la chambre de cuisson, d'une largeur de 1,25 m par 0,51 m. La chambre est parementée de moellons calcaires grossièrement quadrangulaires de 15 cm × 8 cm environ, jointoyés à la terre, et conservée sur une hauteur de 0,40 m. D'après les photos du four, le parement est globalement assisé et on perçoit 3 à 4 niveaux de moellons superposés.

Le diamètre de la chambre de cuisson devait être à l'origine compris entre 1,45 et 1,50 m.

Une pilette adossée au parement interne est préservée, attestant un modèle de four à support de charge. Elle est constituée de deux dalles calcaires superposées et recouvertes d'au moins un lit de tegulae posées à plat avec le rebord vers le bas et exposé au feu. Elle possède un plan globalement trapézoïdal de 0,35 m de large en partie postérieure et 0,31 m de large sur sa face avant. Sa longueur est de 0,28 m. Elle est conservée sur une hauteur de 0,17 m.

Le niveau d'arrêt de la fouille dans la chambre de cuisson, semble correspondre à un niveau constitué de terres cuites architecturales posées à plat, liées à l'argile (aménagement ?) et recouvert d'une mince couche de terre brune. Jacques Debal parle quant à lui d'un « niveau constitué de terre battue recouverte de débris de tuiles liés à l'argile ».

Une note retrouvée sur un plan donne une profondeur de la découverte : « bord supérieur à 2,10 m du sol » avec la cote du sol 116 m entourée. Suivant cette indication le four serait apparu à 114,90 m NGF, c'est-à-dire à une profondeur similaire aux observations faites depuis (Jesse 2015b).

#### LE MOBILIER

L'inventaire du mobilier trouvé lors du sauvetage de novembre 1968 permet de se faire une idée du matériel céramique découvert (Tabl. 1 et Tabl. 2). Ainsi il est fait état pour l'intérieur du four de 7 lots (numérotés de 1 à 7) constituant un ensemble de 29 tessons isolés (Tabl. 1). D'après les descriptions fournies, on compte parmi ces 29 tessons : 27 fragments de couleur

noire, lustrés, dont des décors à la molette, moulures, rainures et 2 poteries rougeâtres. Les éléments consistent en fonds, panses, cols, bords et départ d'anse.

Cinq autres lots (numérotés de 1 à 5) proviennent de la fouille des extérieurs du four (Tabl. 2). Ils contiennent 17 tessons isolés et divers tessons non numérotés. On retrouve mentionnées les poteries noires précédentes, de la poterie grise et différents bords et tessons non décrits.

Dans un inventaire réalisé un peu plus tard, en 1980, il n'est plus fait état que du lot n°1, compris dans la boîte E. Cinq autres sacs contenant du mobilier du four A, découvert en novembre 1968, sont également mentionnés dans la boîte F (Tabl. 3). Ils portent les numéros S.1 000, S.1 002, S.1 003, S.1 005 et S.1 006. La double numérotation visible sur une partie des tessons actuellement en notre possession permet d'établir qu'il s'agit d'une renumérotation des lots de l'inventaire de Jacques Debal. Ainsi, ce dernier semble avoir marqué les tessons de 1 à n avec un feutre noir, tandis qu'en 1980 il est apposé sur ces mêmes tessons un nouveau numéro tracé à l'encre de chine blanche ou noire, recouvert d'une couche de vernis incolore.

#### LE MOBILIER ETUDIE

Un lot de 10 tessons retrouvé à la DRAC d'Île-de-France par Olivier Ruffier, paraît correspondre au lot n°6 d'après les indications portées sur le sac plastique « Saran four 1 = A lot n°6 » et contenu dans un sac en papier kraft identifié comme suit : « S.1 008 SARAN Four A Octobre 1968 LN ». Outre une numérotation au feutre de 7 tessons (3, 4, 5bis, 6bis, 7, 8 et 12) un numéro tracé à l'encre de chine est également présent sur tous les tessons à l'exception d'un exemplaire (S.1 008:1, S.1 008:3, S.1 008:4, S.1 008:5, S.1 008:6, S.1 008:7, S.1 008:8, S.1 008:10, S.1 008:11).

Ce lot est composé de fragments exclusivement cuits en atmosphère réductrice à pâte fine similaire à la pâte 15i. Quelques-uns ont subi une réoxydation partielle sur une ou deux faces (interne pour 2 exemplaires, externe pour 1 autre et bilatérales pour 3) due à une recuisson. Un tesson de forme ouverte présentant outre une réoxydation, révèle une desquamation de la panse en partie externe. Il s'agit là d'une marque courante permettant d'identifier les ratés de cuisson.

On relève également un brunissage des surfaces externes (9 exemplaires). Le brunissage interne touche 3 fragments (formes ouvertes). Ainsi, un seul tesson ne possède aucune trace de brunissage interne ou externe : il s'agit d'un vase de forme fermée avec un percement de 5 mm avant cuisson réalisé sous la lèvre disparue. Cette particularité permet toutefois de rattacher cet exemplaire à un pot à oreilles percées (Pot 20-1).

Le brunissage couvrant paraît réalisé à l'aide d'un outil relativement dur (os ou pierre) après une étape de séchage partiel du tesson de 1 à 2 journées (Martineau 2010). Le passage horizontal du lisseur a occasionné un facetage des surfaces. Certaines rainures de tournage, trop profondes, se sont maintenues sur les panses des tessons ou dans des endroits peu accessibles situés à proximité d'une rupture du profil. Il semble d'après l'observation des traces de tournage bien visibles sur l'épaule du pot à oreille (seul tesson dépourvu de traitement de surface), que le brunissage visait entre autres à masquer ces irrégularités.

Outre deux formes ouvertes carénées de type coupe 6-9 (l'une de 14 cm de diamètre interne à l'ouverture et l'autre de 18 cm), avec une lèvre courte éversée à l'horizontale, se trouvent

plusieurs fragments de gobelet à carène et ressaut horizontal dont une lèvre (planche 173b), ainsi qu'un possible pichet (Pichet 10-8 ?) représenté par plusieurs tessons (planche 173a).

Le pichet, les éléments de gobelet et une des coupes sont décorés de plusieurs passages de guillochis réalisés à la lame vibrante. Si dans le cas de la coupe 6-9, le décor de guillochis intervient manifestement après le brunissage, comme pour le pichet, cela semble être l'inverse pour le gobelet, le brunissage ayant effacé une partie du guillochis.

En outre se trouve un fond d'environ 6 cm de diamètre, appartenant à une forme ouverte. Ce fond annulaire correspond à une base massive de 1 cm d'épaisseur (planche 173b).

L'ensemble des correspondances trouvées entre l'inventaire de 1968, celui de 1980 et le mobilier retrouvé permet de comprendre qu'il s'agit d'un mélange entre les lots 1, 2, 3 et 4 décrits par Jacques Debal. Quatre autres tessons n'ont pas de correspondance directe.

Par ailleurs ces équivalences mettent en évidence des identifications à l'origine erronée du mobilier avec une confusion entre les décors à la molette et les décors de guillochis. Il en est de même pour les « poteries rougeâtres » qui sont de fait des réoxydations partielles de tessons cuits en mode réducteur.

Le reste des tessons est conservé au CCE de Saint-Jean de la Ruelle.

Dans le sac S.1 005 noté « Four 1 n°4 », se trouve un tesson avec le chiffre 10 noté au feutre et S.1 005:4 à l'encre de chine. D'après l'inventaire de 1968, il s'agit bien du tesson n°10 du lot 3 isolé par Jacques Debal.

Il correspond à une anse attachée sur le parement d'une lèvre dont la forme exacte n'est pas déterminable mais qui pourrait correspondre à un pichet (Pichet 10-8 ?) (planche 173a). Ce tesson est cuit en mode réducteur et les surfaces ont subi un brunissage soigneux. Sur la face avant de l'anse le traitement de surface a été mené horizontalement et verticalement au revers. L'anse mesure 4,5 cm de large pour une épaisseur de 0,8 cm. Elle possède une section rectangulaire.

Une desquamation de la partie supérieure de l'anse et de l'accroche avec la lèvre permet de classer ce tesson parmi les ratés de cuisson.

Dans le sac « Sr1 5bis » se trouve 1 tesson avec un marquage au feutre indiquant Sr1 et 5bis. Il pourrait s'agir du tesson n°5 de l'inventaire de 1968 identifié comme une panse moulurée de poterie noire lustrée avec décor à la molette.

Il s'agit d'un tesson de gobelet à carène et ressaut, cuit en atmosphère réductrice avec la face interne présentant une réoxydation. La surface externe présente un brunissage et trois bandes d'un léger guillochis sont visibles, légèrement effacé semble-t-il par le brunissage qui serait dans ce cas postérieur.

Dans le sac noté « Four A 1002 » se trouvent 6 tessons cuits en mode réducteur, sans trace de réoxydation et surface externes avec brunissage.

Ils sont tous avec un numéro noté à l'encre (S.1 002:2, S.1 002:3, S.1 002:5, S.1 002:6, S.1 002:7 et S.1 002:8).

Outre 5 panses se trouve également un possible col de gobelet avec une lèvre droite simple. Elle possède un diamètre intérieur à l'ouverture de 7cm. Deux tessons présentent un brunissage dans le sens vertical (S.1002:3 et S.1 002:7).

Dans le sac noté « Four 1 1000 », on décompte 3 tessons marqués à l'encre de chine (S.1 000:1, S.1 000:2 et S.1 000:3).

Deux d'entre eux ont un brunissage des parois externes seules et le troisième, appartenant sans doute à une forme ouverte est également sommairement lustré sur la surface interne.

#### CONCLUSION

En dépit d'un lot très réduit composé de seulement 21 tessons retrouvés, celui-ci atteste la plus ancienne production de Saran reconnue sur le lac de la Médecinerie. Les particularités de ce mobilier consistent en une cuisson réductrice exclusive combinée à un brunissage des surfaces, marquées par des ressauts et à la décoration de guillochis. Les productions suivantes des 6e-7e s. sont en totale rupture avec cette pratique, le seul mode de cuisson identifié étant alors oxydant, pour des vases sans traitement de surface avéré avec un abandon total de la décoration au guillochis et surtout des formes plus globulaires.

L'ensemble des caractères mis en évidence sur les rebuts de cuisson du four A ne sont pas sans rappeler le répertoire des dérivés de sigillées paléochrétiennes auquel nous les rattacherons en l'attente d'une meilleure connaissance de ce matériel qui reste pour l'instant plutôt rare en contexte de consommation.

• *PLANCHES DE DESSIN PAR ENSEMBLE*

---



Fig. 1 : Jacques Deb al au chevet du four A - octobre 1968.

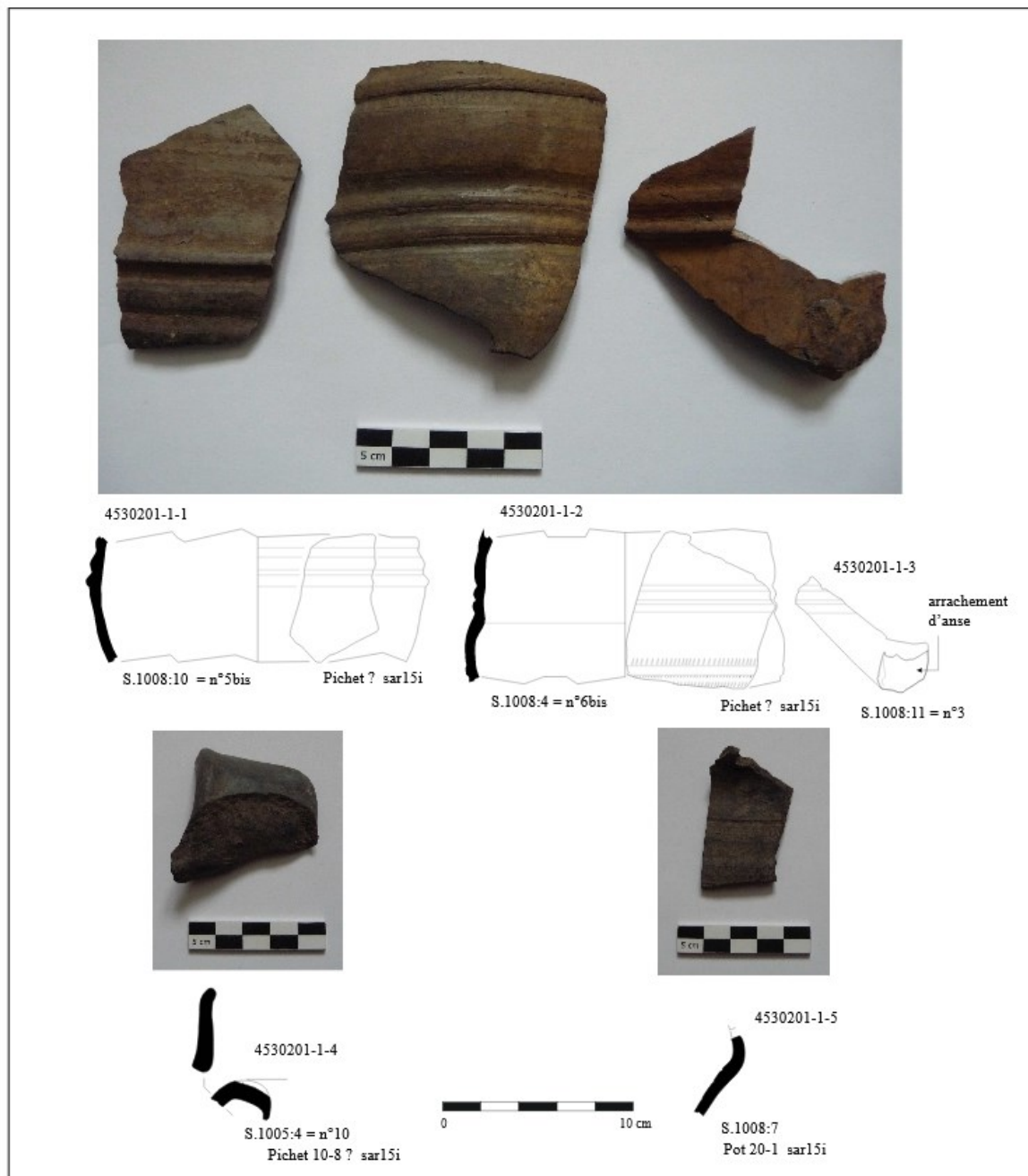


Fig.2 : Saran (Loiret) «La Médecinerie», Four A  
planche 173a

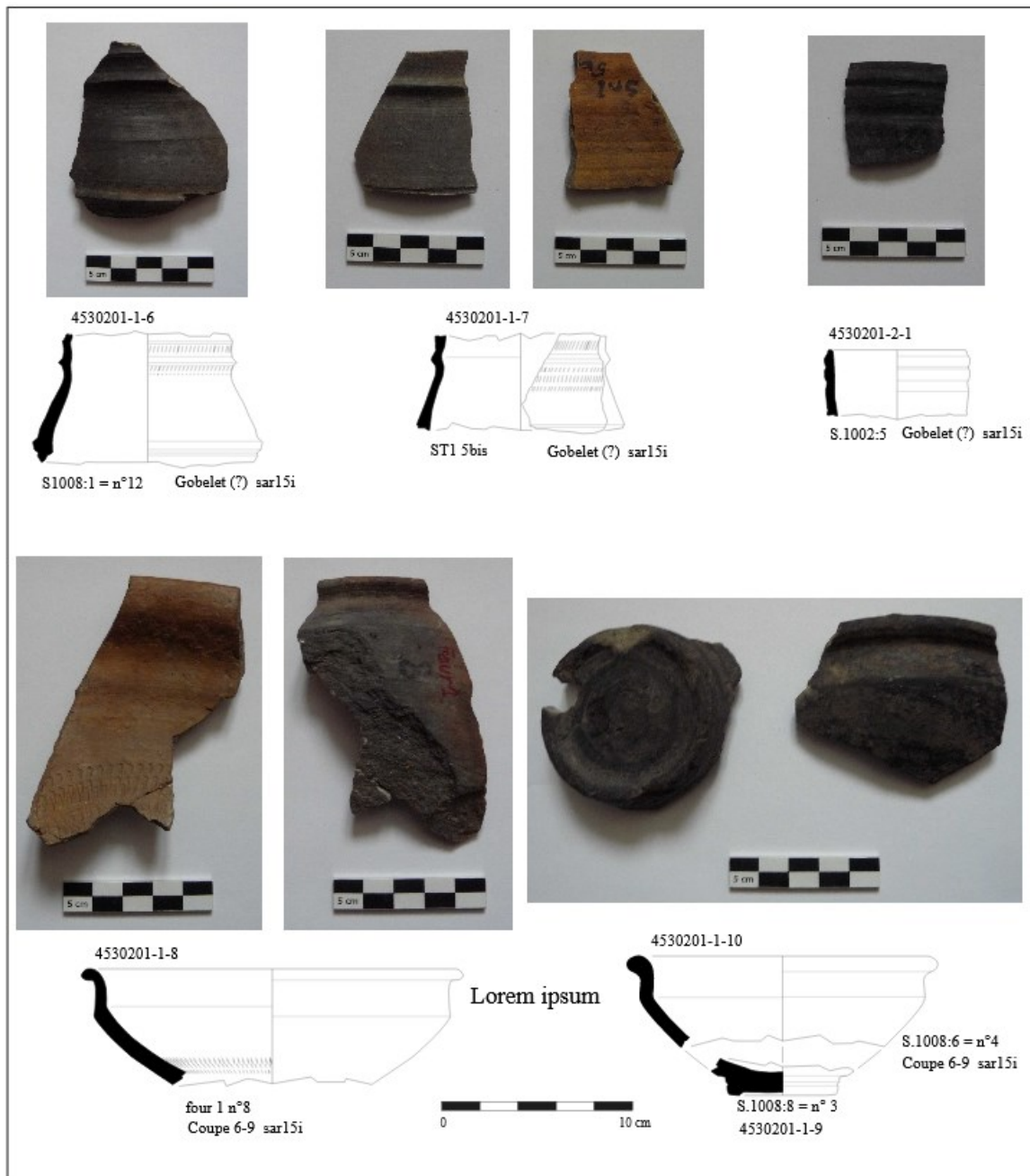


Fig.3 : Saran (Loiret) «La Médecinerie», Four A

• *REFERENCES UTILES*

---

**Debal et Ferdière 1969**

Debal J. et Ferdière A. – La découverte du site de la Médecinerie à Saran (Loiret), *Bulletin de la Société archéologique et Historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. 5, n°40 : 311-338.

**Martineau 2010**

Martineau R. – Brunissage, polissage et degrés de séchage, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 119 : 13-19.

**Jeset 2015b**

Jeset S. (dir.) – Loiret, Saran, la Médecinerie. Des artisans potiers du haut Moyen Âge en bordure de la forêt d'Orléans, Rapport d'opération de fouille archéologique programmée, 308 p.